

LA CRAU : Incompréhension des chefs d'entreprise après l'incendie de la zone de Gavary

LA CRAU : Il y a six ans déjà, l'entreprise FRANCE RECYCLAGE RECUPERATION avait été touchée par un incendie.



Le chef d'entreprise pensait, à tort, que les moyens techniques avaient été mis au niveau du danger que représente France Récupération Recyclage, entreprise de récupération de ferraille, classée SEVESO. Car, ce vendredi 23 août vers 2h30, un second incendie s'est déclaré dans un entrepôt de cette entreprise, située sur la zone d'activité Gavary à La Crau,

zone qui compte une cinquantaine d'entreprises et 600 salariés environ.

RIEN N'A CHANGE EN SIX ANS !

Consterné, Jean Santiago, le PDG, constate :«*Rien n'a changé depuis six ans*» !



Abasourdi par ce nouvel incendie, le chef d'entreprise reprend : «*On nous impose, en tant que site classé SEVESO, de multiples contraintes réglementaires, des mesures de sécurité internes à l'entreprise. Cela ne sert à rien ! Le débit d'alimentation des bornes incendie s'est révélé trop faible, pour une question de pression visiblement. J'ai remarqué qu'il fallait dix minutes pour recharger un camion-citerne et 2 minutes pour le vider ! Fort heureusement, cet incendie s'est déclenché la nuit, en journée, il y aurait pu avoir des conséquences humaines*».



France Récupération Recyclage s'est installée sur la zone de Gavary en 1999. Elle est exploitée par la famille Santiago depuis 4 générations et compte une vingtaine de salariés.

Pour M. Santiago, c'est une totale incompréhension : *«Quand je suis arrivé vers 3 heures, le feu était limité à quelques mètres carrés. Malgré la présence d'une dizaine de sapeurs-pompiers, les secours ne sont pas parvenus à le maîtriser. Théoriquement, ils auraient pu le circonscrire en une demie heure. Cela n'a pas été le cas. Ensuite, les pompiers ont protégé les bâtiments et les machines pour éviter une propagation de l'incendie.*

Seulement, j'ai l'impression que le débit fourni pour les camions était insuffisant, ce qui a considérablement retardé l'extinction du sinistre, malgré la mise en place de deux motos-pompes dans le canal Jean Natte et au niveau de la déchetterie de La Crau, dans la zone de l'Estagnol».



REUNION AVEC TPM

Présent sur les lieux du sinistre, Laurent Falaize, président de la zone d'activités, ajoutait :*«Il va falloir que TPM, responsable des zones d'activités de la Métropole, s'engage à trouver une solution. Nous allons prendre contact, rapidement, avec TPM et organiser une réunion avec les chefs d'entreprise de la zone pour éviter qu'un tel sinistre ne se renouvelle. Il en va de la sécurité de la zone».*

Il précisait : *«Cette entreprise investit au quotidien dans la sécurité de son site. La zone d'activités comprend des entreprises qui créent de l'emploi. Il faut donc sécuriser, au plus vite, notre zone. Christian Simon, le maire, est conscient de ces enjeux. Nous allons le rencontrer pour évoquer ce dossier avec lui».*



Dès le début du sinistre, 45 sapeurs-pompiers sont intervenus pour éteindre le foyer principal du feu qui a cependant brûlé 300 m³ de divers matériaux (bois, métaux, verre...).

«Les actions menées ont permis de préserver les bâtiments alentours. Mais, ce sinistre a provoqué d'importantes fumées. Les équipes spécialisées du SDIS ont procédé à des relevés atmosphériques et n'ont pas constaté de dépassement des valeurs de référence des niveaux en terme de toxicité des fumées. Néanmoins et en raison des particules en suspension dans l'air avec les fumées, il était recommandé de reporter des activités physiques et sportives intenses, en plein air ou en intérieur jusqu'à la fin de l'épisode. Les propagations à des engins de chantier et un bâtiment administratif de 80m² ont, également été empêchées par les soldats du feu. Pas de blessé recensé», précisait le capitaine Olivier Pecot, du SDIS du Var.

Un officier sur place ajoutait : *«Nous sommes face à un feu de type déchetterie, à savoir une réaction exothermique produite par la chaleur avec des matériaux qui s'enflamment à partir de 80 ou 100 degrés comme le papier, la paille ou les herbes sèches. C'est un feu caractéristique des centres d'enfouissement ou de compostage».*



A 9h30, 61 sapeurs-pompiers étaient toujours engagés et maître du feu. Le dispositif sur les lieux se composait de 6 engins d'incendie dont 2 pompes, 1 échelle, 3 cellules de soutien aux opérations (émulseur, éclairage, air respirable), 1 véhicule risque chimique, 5 véhicule de commandement dont un poste de commandement.

POLLUTION EVITEE

Par chance, l'entreprise possède un bassin de rétention pour éviter une pollution au milieu naturel car, parallèlement à

l'extinction, la lutte se portait contre un risque de pollution des eaux.

C'est cette possible pollution qui inquiétait Christian Simon, le maire de La Crau : *«La question du débit et de la pression ne se pose pas. Les pompiers ont pompé dans le Béal et le canal Jean Natte avec deux motos-pompes. Comme le réseau de bassin de rétention est maillé, cela apporte plus de pression dans les conduites. J'ai fait également ouvrir les vannes du canal Jean Natte au maximum pour que l'eau s'écoule plus vite. Des barrages filtrants ont été mis en place pour éviter toute pollution, notamment au niveau de l'Eygoutier, ce qui reste ma principale préoccupation à cette heure. Les services de TPM et de la DREAL sont à l'œuvre pour voir s'il n'y a pas d'autres pollutions. Quant à la polémique sur la grosseur des tuyaux, c'est facile de dénoncer mais moi, je suis ici pour trouver des solutions, pas pour polémiquer» !*



A noter que lors de la mise en place des barrages filtrants, la commune a fait intervenir la société TCP SUN de La Farlède.

Dans la matinée, une importante fumée, poussée par une brise légère, recouvrait le quartier de La Moutonne et se dirigeait vers le Pradet et Carqueiranne, les habitants étant invités à rester chez eux, portes et fenêtres fermées. L'opération d'extinction s'avérait être de très longue durée, compte-tenu de la difficulté à traiter ce genre de sinistre.

«Ce qui m'inquiète le plus, ce sont les dégagements des fumées en direction de Carqueiranne. Je me suis entretenu avec le maire pour le rassurer car les prélèvements ont confirmé que ces fumées n'avaient pas de caractère toxique», a reconnu **Christian Simon**.

Ainsi, des prélèvements d'air ont été réalisés par les sapeurs-pompiers. Les seuils de toxicité ne sont pas significatifs. Cependant par précaution, les sapeurs-pompiers ont réitéré les conseils de prudence sous les fumées, en demandant à la population de limiter les activités à l'indispensable, de rester à l'abri, portes et fenêtres fermées.

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR (PRESSE AGENCE – LA GAZETTE du VAR)

SOURCE / SDIS 83 – Photos Gilles CARVOYEUR et SDIS 83